

#### PUBLICS CONCERNÉS

- > Être âgé(e) de 16 à 29 ans
- > Être titulaire d'un Brevet Professionnel Agricole ou être issu(e) d'une 2nde Professionnelle Agricole du secteur « Elevage » ou être issu(e) d'une 2nde ou d'une 1ère Générale ou Technologique ou être titulaire d'un autre baccalauréat

#### MODALITÉ DE FORMATION

- > 1ère et Terminale
- 39 semaines de présence au centre de formation à Saint Gervais d'Auvergne

#### PRÉREQUIS

- > Signer un contrat d'apprentissage en élevage / pension / spa / fourrière / refuge
- > Fiche contact à télécharger sur notre site Internet

#### Objectifs

- > Devenir éleveur canin et/ou félin, gestionnaire de pension, travailler en refuge animalier, se spécialiser en éducation canine
- > Passer les concours de niveau 4 de l'administration pour devenir agent cynophile dans la sécurité civile, l'armée ou la gendarmerie
- > Poursuivre des études en BTS, BTS ou BM éducateur comportementaliste.

#### CONTENU DE LA FORMATION

39 semaines sur 2 ans | 2 à 3 semaines consécutives en centre  
65 semaines sur 2 ans | 2 à 5 semaines consécutives en entreprises.

#### Formation organisée par modules

##### modules généraux :

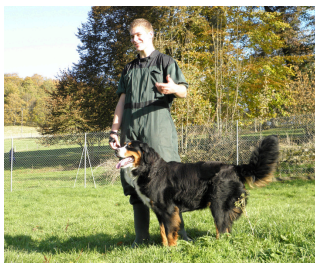
- > Lettres modernes
- > Histoire et géographie
- > Education socioculturelle
- > Langue vivante (anglais)
- > Education physique et sportive
- > Culture scientifique et technologique

##### modules professionnels:

- > Fonctionnement de l'entreprise
- > contexte socio-économique de l'élevage et commercialisation gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- > zootechnie générale et comparée conduite des activités d'élevage et de pension
- > conduite des opérations de socialisation et d'éducation
- > utilisation et maintenance des bâtiments et des équipements Module « Organisation d'une manifestation canine » (MAP)

#### RÉMUNÉRATION (EN % DU SMIC)

PREMIÈRE ANNÉE	DEUXIÈME ANNÉE
-de 18 ans : 39%	-de 18 ans : 55%
18 à 20 ans : 51%	18 à 20 ans : 67%
21 à 25 ans : 61%	21 à 25 ans : 78%
+ de 26 ans : 100%	+ de 26 ans : 100%



#### Informations

- > Un apprenti ne peut pas percevoir un pourcentage inférieur au dernier pourcentage perçu
- > Les pourcentages de rémunération indiqués, correspondent aux minimums légaux, pensez à vérifier la convention collective de l'entreprise.

Saint Gervais d'Auvergne  
MÉTIERS DU CHIEN

Pontaumur  
MÉTIERS DE  
L'ANIMALERIE



# Accès

> Ligne de bus TER -SNCF

Clermont-Ferrand ou Montluçon (aller-retour)  
Gare de Saint Gervais-Chateauneuf

Renseignements : 36 35



## Demande d'informations complémentaires

[cfppadescombrailles@educagri.fr](mailto:cfppadescombrailles@educagri.fr)

04.73.85.72.84

## Hébergement restauration

- > Gratuit  
( pris en charge par les OPCO )
- 📍 Possibilité d'hébergement  
( certains week-ends | 33€ / WE )
- 📍 Aide au premier équipement  
( Subvention forfaitaire OPCO )



CFPPA DES COMBRAILLES  
20 avenue Jules Lecuyer - BP 3  
63390 Saint-Gervais d'Auvergne  
Tél. 04 73 85 72 84  
[cfppadescombrailles@educagri.fr](mailto:cfppadescombrailles@educagri.fr)  
[metiers-chien-animallerie.fr](http://metiers-chien-animallerie.fr)